



CAP-PME

CAPITALISATION DES ACQUIS DES PROGRAMMES
ALGÉRIE / UE – PME I / PME II

REVUE DE PRESSE

JOURNEE DE PRESENTATION DE CAP-PME

Capitalisation des Acquis des Programmes Algérie/UE
– PME I et PME II

Mardi 15 Mars 2016- 8h30 – 13h00

Hôtel El Djazaïr - Alger








Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises Algérie

Sommaire

Revue de Presse

Les 15 & 16 mars 2016

Lien internet / titre organe	Source Article/ Organe Média	Titre de l'Article/ Vidéo
http://eeas.europa.eu/delegations	Site Délégation de l'Union européenne	Cap-PME" ...pour la capitalisation des acquis des programmes de coopération Algérie-UE pour le développement de la PME (15/03/2016
http://enpi-info.eu/medportal/news/latest/44209/Alg%C3%A9rie http://enpi-info.eu/mainmed.php?id=44209&id_type=1&lang_id=469	Centre d'information de l'UE Le portail du Centre d'information pour le voisinage européen	Algérie : 'CAP-PME' , un instrument du "futur" Algeria: 'CAP-PME' is an instrument for the future
http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/91932		Le projet CAP-PME débattu hier à Alger
http://www.elhayatarabiya.net/le-projet-cap-pme-debattu-hier-a-alger/		Le projet CAP-PME débattu hier à Alger
		
http://www.leconews.com/		Le Cap-PME présenté aux opérateurs

www.algerie360.com/economie/.../le-pac-pme-presente-aux-operateurs/		Le PAC-PME présenté aux opérateurs
² http://www.presse-algerie.net/open.php?article=149051&title=la-voie-electronique-pour-le-commerce-exterieur		
http://www.ouestribune-dz.com/fr/180-millions-de-dinars-degages-pour-une-duree-de-24-mois/		Présentation du programme PAC PME :
http://dzayer24.com/le-pac-pme-presente-aux-operateurs-56e85d6aac2e4c9626140a84-a	DZAIR24	Fil d'actualité
http://www.ennahartv.net/		Couverture pendant l'événement.
NileSat 12418 H SR:27500 Hotbird 11623 V SR:27500 : التاليسة الوسائط عبر الأنترنت علمي - - : http://www.echoroukonline.com/lie/ الفيسبوك : https://www.facebook.com/EchorouknewsTV تويتر : https://www.twitter.com/EchorouknewsTV اليوتيوب : https://www.youtube.com/EchorouknewsTV -		Cap-PME : Capitalisation des Acquis des Programmes PME I et PME II

Délégation de l'Union européenne en Algérie

Information affichée sur le site

http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/press_corner/all_news/news/2016/cap_pme_fr.htm

Cap-PME"...pour la capitalisation des acquis des programmes de coopération Algérie-UE pour le développement de la PMEI (15/03/2016)

Une rencontre de présentation de Cap-PME et des nouvelles possibilités d'accompagnement pour les PME algériennes aura lieu ce mardi 15 Mars 2014- 8h30 - 13h00, Salle El Djazira, Hôtel El Djazair - Alger

..pourquoi le Cap-PME?

Dans le cadre du processus d'ouverture économique et d'intégration progressive de l'Algérie à la zone de libre-échange avec l'Union européenne, conscient de l'importance de la contribution des PME dans la structuration de l'économie, de la dynamique sociale et de l'emploi, le Gouvernement algérien a entrepris, depuis le début des années 2000, plusieurs politiques de réforme et a mis en place différents instruments d'appui aux secteur des PME.

L'Union européenne a soutenu ce processus à travers le financement d'un premier projet pilote EDPME- Programme d'Appui au Développement de la PME, appelé ici PME I, destiné à appuyer la mise à niveau et améliorer la compétitivité du secteur des PME privées pour qu'il contribue pour une part plus importante à la croissance économique et sociale de l'Algérie.

Sur la base de l'évaluation des résultats de ce programme qui a été mis en œuvre de 2002 à 2007, le Gouvernement algérien et l'UE ont décidé de mettre en place le Programme PME II : Programme d'Appui aux PME/PMI et à la Maîtrise des Technologies d'Information et de Communication, mis en œuvre de 2009 à 2014.

Dans un souci de consolidation des acquis des Programmes de Coopération, PME I et PME II, les autorités de tutelle -Ministère de l'Industrie et des Mines et la Délégation de l'Union européenne en Algérie, ont signé le 2 février 2015 un Mémoire d'utilisation des reliquats des Fonds issus des Programmes PME I et PME II.

..pour le futur? Cap-PME!!!

Cap-PME s'adresse en particulier aux entreprises bénéficiaires des Programmes PME I et PME II ayant engagé des plans de modernisation et relevant d'un certain nombre de filières cibles, dans le but de procéder à :

1. L'Évaluation de l'impact qualitatif du Programme d'Appui PME II sur leur développement ;
2. La réflexion sur les meilleures pratiques en matière d'Appui à la PME ;
3. La consolidation de l'effort de modernisation par des actions complémentaires (couverture de certains besoins spécifiques) ;
4. L'implication du tissu associatif professionnel /Unions Patronales notamment pour les actions groupées et ou/ des projets d'appui sectoriel ;
5. L'Elaboration d'une base de données des compétences de la consultance nationale ;
6. L'instauration d'une passerelle de communication pérenne et organisée avec l'administration en charge des PME pour les accompagner dans leur développement.

Cap-PME est destiné à porter un regard rétrospectif et prospectif de la PME ; c'est un instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des Appuis des Programmes de coopération européenne "PME I" et "PME II", et d'organisation des PME bénéficiaires par filière pour une dissémination des bonnes pratiques.





<http://enpi-info.eu/medportal/news/latest/44209/Alg%C3%A9rie:-%E2%80%98CAP-PME%E2%80%99,-un-instrument-du->

Algérie : 'CAP-PME, un instrument du "futur"'

15-03-2016



La Délégation européenne en Algérie annonce sur son site web une séance de présentation publique, le mardi 15 mars 2016 à Alger du programme 'CAP-PME' qui s'adresse aux PME. Un instrument du « futur », assure la Délégation.

'CAP-PME' est conçu comme un « instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des appuis des programmes de coopération européenne au profit des petites et moyennes entreprises », précise la Délégation. Elle rappelle la série de programmes d'appui aux PME développés au titre de la coopération entre l'UE et l'Algérie : EDPME- (Programme d'Appui au Développement de la PME), baptisé 'PME I' (2002 à 2007) puis 'PME II' (Programme d'Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication- de 2009 à 2014).

15-03-2016

NEWS

Algeria: 'CAP-PME' is an instrument for the future



A public presentation of the 'CAP-PME' programme is to be held in Algiers on Tuesday 15 March 2016, according to an announcement on the website of the European Delegation in Algeria.

The 'CAP-PME' programme, which the EU Delegation describes as an “instrument for the future”, is designed as a tool for the evaluation, capitalisation and consolidation of support to European cooperation programmes on SMEs (small and medium-sized enterprises), the Delegation notes.

The programme is similar to the series of SME support programmes developed as part of cooperation between the EU and Algeria: EDPME (Programme of SME Development Aid) initially named 'PME I' (2002/2007) then 'PME II' (Programme of Support for SMEs/SMIs and for Skills in Information and Communication Technologies (2009/2014)).

Source: http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/press_corner/all_news/news/2016/cap_pme_fr.htm

Links:

<http://www.algerie-pme2.dz/>

<http://www.cap-pme.dz/>



Le Projet de consolidation des acquis des Programmes d'Appui EDPME (PME I) et PME II, mis en place par le ministère de l'Industrie et des Mines, et la Délégation de l'Union européenne en Algérie,

PUBLIE LE : 16-03-2016 | 0:00

Le Projet de consolidation des acquis des Programmes d'Appui EDPME (PME I) et PME II, mis en place par le ministère de l'Industrie et des Mines, et la Délégation de l'Union européenne en Algérie, Cap-PME : Capitalisation des Acquis des Programmes Algérie/UE– PME I et PME II a fait l'objet, hier, à l'hôtel El Djazair, d'une présentation pour les entreprises concernées par ledit projet. Un projet dont le coût global a été estimé à 180 millions de dinars.

Cette rencontre, avec les entreprises et institutionnels, bénéficiaires des actions du dernier Programme d'assistance technique de l'Union européenne – PME II, est consacrée d'une part, à la présentation de Cap-PME en tant qu'instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des Appuis et de renforcement des filières industrielles et d'autre part, à la sensibilisation des participants, PME, institutionnels privés et publics, aux nouvelles perspectives de politiques publiques en matière d'appui au développement de la PME.

Présidant la cérémonie d'ouverture, Abdelghani Mebarek, directeur général de la PME au ministère de l'Industrie et des Mines a souligné que ce programme « va nous permettre d'identifier de nouveaux besoins qu'expriment ces entreprises et ces entités pour pouvoir encore évoluer car le contexte économique est en perpétuel mouvement ». Selon lui, « les changements qui s'opèrent dans la sphère économique et sociale sont tellement rapides à nous de nous s'adapter et avoir les réponses adéquates pour permettre à nos entreprises d'évoluer dans les meilleures conditions ».

Le représentant du ministre de l'Industrie et des Mines indiquera que la seule richesse valable est celle « née de l'entreprise, l'Etat est en train de mettre tous les moyens par le biais de plusieurs ministères qui ont un rôle à jouer en direction des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique ».

Et d'ajouter que « toutes les politiques sont en train de converger vers la réalisation d'un triptyque émergence-création, développement et pérennisation des entreprises et c'est qu'à cette condition qu'on peut relever les défis dans un contexte d'adversité énorme ». Dans le cadre du processus d'ouverture économique et d'intégration progressive de l'Algérie à la zone de libre-échange avec l'Union européenne, conscient de l'importance de la contribution des PME dans la structuration de l'économie, de la dynamique sociale et de l'emploi, le gouvernement algérien a entrepris,

depuis le début des années 2000, plusieurs politiques de réforme et a mis en place différents instruments d'appui au secteur des PME. L'Union européenne a soutenu ce processus à travers le financement d'un premier projet pilote EDPME Programme d'Appui au Développement de la PME, appelé ici PME I, destiné à appuyer la mise à niveau et améliorer la compétitivité du secteur des PME privées pour qu'il contribue pour une part plus importante à la croissance économique et sociale de l'Algérie. Sur la base de l'évaluation des résultats de ce programme qui a été mis en œuvre de 2002 à 2007, les pouvoirs publics et l'Union européenne ont décidé de mettre en place le Programme PME II qui est un Programme d'Appui aux PME/PMI et maîtrise des technologies d'information et de communication, mis en œuvre de 2009 à 2014. De son côté, Amar Aouidef, chargé des programmes de Coopération économique de la Délégation de l'Union européenne en Algérie précisera qu'avec la contribution du ministère de tutelle « accompagner toutes les actions arrêtées afin d'atteindre les objectifs assignés à ce programme qui sera une occasion pour nous de cerner les perspectives d'avenir, d'autant plus que la PME dans tout système économique est la cheville ouvrière ».

Dans un souci de consolidation des acquis des Programmes de Coopération, PME I et PME II, les autorités de tutelle - ministère de l'Industrie et des Mines et la Délégation de l'Union européenne en Algérie, ont signé le 2 février 2015 un mémorandum d'utilisation des reliquats des Fonds issus des Programmes PME I et PME II.

Le mémorandum prévoit la mise en place d'une structure spécifique de gestion du -nouveau Projet d'Appui ; Cap-PME- Projet de Capitalisation des Acquis des Programmes Algérie/UE – PME I et PME II, pour une durée de 24 mois.

Cap-PME s'adresse en particulier aux 162 entreprises bénéficiaires des Programmes PME I et PME II ayant engagé des plans de modernisation et relevant d'un certain nombre de filières cibles, dans le but de procéder à l'Evaluation de l'impact qualitatif du Programme d'Appui PME II sur leur développement ; la réflexion sur les meilleures pratiques en matière d'Appui à la PME ; la consolidation de l'effort de modernisation par des actions complémentaires (couverture de certains besoins spécifiques) ; l'implication du tissu associatif professionnel /Unions Patronales notamment pour les actions groupées et/ou des projets d'appui sectoriel ; l'Elaboration d'une base de données des compétences de la consultance nationale et l'instauration d'une passerelle de communication pérenne et organisée avec l'administration en charge des PME pour les accompagner dans leur développement.

Mohamed Mendaci

En UNE du 16 03 2016



Le projet CAP-PME débattu hier à Alger

La direction du projet de capitalisation des acquis des programmes Algérie/UE – PME I et PMEII, dénommée CAP-PME, le ministère de l'Industrie et des Mines et la délégation de l'Union européenne en Algérie ont organisé hier une journée d'évaluation de ce programme mis en œuvre en 2002.

Par Samira Belabed

Dans le cadre du processus d'ouverture économique et d'intégration progressive de l'Algérie à la zone de libre-échange avec l'Union européenne, le gouvernement algérien n'a jamais ignoré l'importance de la contribution des PME dans la structuration de l'économie, de sa dynamique sociale et de son rôle de créatrice d'emplois, a déclaré à l'ouverture de la journée d'évaluation Abdelghani Mebarek, directeur général des petites et moyennes entreprises au ministère de l'Industrie et des Mines. Le gouvernement algérien a entrepris, depuis le début des années 2000, plusieurs réformes et mis en place différents instruments d'appui aux secteurs des PME, a ajouté M. Mebarek. De son côté, Aouidef Amer, représentant de la délégation de l'Union européenne en Algérie, a indiqué que l'EU a soutenu ce processus à travers le financement d'un premier projet

pilote. Il s'agit d'un programme d'appui au développement de la PME, appelé PME I, destiné à appuyer la mise à niveau des PME dans un premier temps et améliorer leur compétitivité ensuite pour qu'elles contribuent avec une part importante à la croissance économique et sociale de l'Algérie. Dans un souci de consolidation des acquis des programmes de coopération PME I et PME II, les autorités de tutelle (ministère de l'Industrie et des Mines et la Délégation de l'Union européenne en Algérie) ont signé, le 2 février 2015, un mémorandum d'utilisation des reliquats des fonds issus des programmes PME I et PME II, a précisé M. Aouidef. Le mémorandum prévoit la mise en place d'une structure spécifique de gestion du nouveau projet d'appui, CAP-PME, un projet de capitalisation des acquis des programmes Algérie/UE – PME I et PME II, pour une durée de 24 mois. CAP-PME s'adresse en particulier aux entreprises bénéficiaires des programmes PME I et PME II ayant engagé des plans de modernisation et relevant d'un certain nombre de filières cibles dans le but de procéder à l'évaluation de l'impact qualitatif du programme d'appui PME II sur leur développement, la réflexion sur les meilleures pratiques en matière d'appui à la PME et la consolidation de l'effort de modernisation par des actions complémentaires (couverture de certains besoins spécifiques). Pour sa part, le directeur général de ce programme, Abdelkader Ould Slimane, a appelé à l'instauration d'une passerelle de communication pérenne et organisée avec l'administration en charge des PME pour les accompagner dans leur développement. «CAP-PME est destiné à porter un regard rétrospectif et prospectif sur la PME ; c'est un instrument d'évaluation, de capitalisation et de consolidation des appuis des programmes PME I et PME II et d'organisation des PME bénéficiaires par filière pour une dissémination des bonnes pratiques». Cette rencontre avec les entreprises et les institutions bénéficiaires des actions du dernier programme d'assistance technique de l'Union européenne PME II est consacrée, d'une part, à la présentation de CAP-PME en tant qu'instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des appuis et de renforcement des filières industrielles et, d'autre part, à la sensibilisation des participants, PME, institutionnels privés et publics, aux nouvelles perspectives de politiques publiques en matière d'appui au développement de la PME, a conclu M. Ould Slimane.

Le 16 mars 2016



Le Projet de consolidation des acquis des Programmes d'Appui EDPME (PME I) et PME II, mis en place par le ministère de l'Industrie et des Mines, et la Délégation de l'Union européenne en Algérie, Cap-PME : Capitalisation des Acquis des Programmes Algérie/UE– PME I et PME II a fait l'objet, hier, à l'hôtel El Djazair, d'une présentation pour les entreprises concernées par ledit projet. Un projet dont le coût global a été estimé à 180 millions de dinars.

Cette rencontre, avec les entreprises et institutionnels, bénéficiaires des actions du dernier Programme d'assistance technique de l'Union européenne – PME II, est consacrée d'une part, à la présentation de Cap-PME en tant qu'instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des Appuis et de renforcement des filières industrielles et d'autre part, à la sensibilisation des participants, PME, institutionnels privés et publics, aux nouvelles perspectives de politiques publiques en matière d'appui au développement de la PME.

Présidant la cérémonie d'ouverture, Abdelghani Mebarek, directeur général de la PME au ministère de l'Industrie et des Mines a souligné que ce programme « va nous permettre d'identifier de nouveaux besoins qu'expriment ces entreprises et ces entités pour pouvoir encore évoluer car le contexte économique est en perpétuel mouvement ». Selon lui, « les changements qui s'opèrent dans la sphère économique et sociale sont tellement rapides à nous de nous s'adapter et avoir les réponses adéquates pour permettre à nos entreprises d'évoluer dans les meilleures conditions ».

Le représentant du ministre de l'Industrie et des Mines indiquera que la seule richesse valable est celle « née de l'entreprise, l'Etat est en train de mettre tous les moyens par le biais de plusieurs ministères qui ont un rôle à jouer en direction des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique ».

Et d'ajouter que « toutes les politiques sont en train de converger vers la réalisation d'un triptyque émergence-crédation, développement et pérennisation des entreprises et c'est qu'à cette condition

qu'on peut relever les défis dans un contexte d'adversité énorme ». Dans le cadre du processus d'ouverture économique et d'intégration progressive de l'Algérie à la zone de libre-échange avec l'Union européenne, conscient de l'importance de la contribution des PME dans la structuration de l'économie, de la dynamique sociale et de l'emploi, le gouvernement algérien a entrepris, depuis le début des années 2000, plusieurs politiques de réforme et a mis en place différents instruments d'appui au secteur des PME. L'Union européenne a soutenu ce processus à travers le financement d'un premier projet pilote EDPME Programme d'Appui au Développement de la PME, appelé ici PME I, destiné à appuyer la mise à niveau et améliorer la compétitivité du secteur des PME privées pour qu'il contribue pour une part plus importante à la croissance économique et sociale de l'Algérie. Sur la base de l'évaluation des résultats de ce programme qui a été mis en œuvre de 2002 à 2007, les pouvoirs publics et l'Union européenne ont décidé de mettre en place le Programme PME II qui est un Programme d'Appui aux PME/PMI et maîtrise des technologies d'information et de communication, mis en œuvre de 2009 à 2014. De son côté, Amar Aouidef, chargé des programmes de Coopération économique de la Délégation de l'Union européenne en Algérie précisera qu'avec la contribution du ministère de tutelle « accompagner toutes les actions arrêtées afin d'atteindre les objectifs assignés à ce programme qui sera une occasion pour nous de cerner les perspectives d'avenir, d'autant plus que la PME dans tout système économique est la cheville ouvrière ».

Dans un souci de consolidation des acquis des Programmes de Coopération, PME I et PME II, les autorités de tutelle - ministère de l'Industrie et des Mines et la Délégation de l'Union européenne en Algérie, ont signé le 2 février 2015 un mémorandum d'utilisation des reliquats des Fonds issus des Programmes PME I et PME II.

Le mémorandum prévoit la mise en place d'une structure spécifique de gestion du -nouveau Projet d'Appui ; Cap-PME- Projet de Capitalisation des Acquis des Programmes Algérie/UE – PME I et PME II, pour une durée de 24 mois.

Cap-PME s'adresse en particulier aux 162 entreprises bénéficiaires des Programmes PME I et PME II ayant engagé des plans de modernisation et relevant d'un certain nombre de filières cibles, dans le but de procéder à l'évaluation de l'impact qualitatif du Programme d'Appui PME II sur leur développement ; la réflexion sur les meilleures pratiques en matière d'Appui à la PME ; la consolidation de l'effort de modernisation par des actions complémentaires (couverture de certains besoins spécifiques) ; l'implication du tissu associatif professionnel /Unions Patronales notamment pour les actions groupées et/ou des projets d'appui sectoriel ; l'Elaboration d'une base de données des compétences de la consultance nationale et l'instauration d'une passerelle de communication pérenne et organisée avec l'administration en charge des PME pour les accompagner dans leur développement.

Mohamed Mendaci

Le Cap-PME présenté aux opérateurs

15 MARS 2016



12:44

0 La lenteur des procédures n'aident pas les PME

Avec un budget de 180 millions de dinars pour une période de 24 mois, le programme Cap-PME, qui s'adresse en particulier aux entreprises bénéficiaires des Programmes PME I et PME II ayant engagé des plans de modernisation et relevant d'un certain nombre de filières cibles, a été présenté aujourd'hui à Alger.

Intervenant lors de cet évènement, Abdelghani Mebarek, directeur général des PME au ministère de l'Industrie et des Mines a indiqué, à propos du nouveau programme d'appui au profil des PME, qu'une enquête/étude sera lancée avant même le démarrage de ce programme. Il s'agit d'une étude pour recueillir les besoins spécifiques des PME et les résoudre plus tard dans le cadre du PAC PME. Cette étude sera basée sur un questionnaire personnalisé par PME qui sera transmis, après une visite de ces entités par des experts, entretien avec les dirigeants pour des renseignements utiles et suffisants du questionnaire. Le programme, souligne l'intervenant, se poursuivra jusqu'à l'épuisement des ressources existantes.

Pour sa part le représentant de la Délégation européenne, Amr Aouidef a précisé que l'origine du financement de ce nouveau programme est issue des reliquats des deux précédents (2002-2009 -2014). «L'origine des ressources de financements du PAC PME est issu des contributions des entreprises bénéficiaires de l'appui des 2 programmes de l'UE», a-t-il expliqué.

Quant au directeur du nouveau programme Abdelkader Ould Slimane, il a indiqué que le PAC PME est destiné à porter un regard rétrospectif et prospectif de la PME. Il s'agit, selon lui, d'un instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des Appuis des Programmes PME I et PME II, et d'organisation des PME bénéficiaires par filière pour une dissémination des bonnes pratiques.

Lors des débats, les différents représentants d'associations professionnelle ont soulevé plusieurs manques dans ces programmes, à commencer par la lenteur des procédures, du démarrage des missions. Le problème du transfert des techniques pour les ressources humaines nationales et le non aboutissement des programmes d'appui en dehors le secteur de l'agroalimentaire ont été évoqués

Le Cap-PME, soulignons-le, intervient en tant qu'instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des appuis et de renforcement des filières industrielles et d'autre part, à la sensibilisation des participants, PME, institutionnels privés et publics, aux nouvelles perspectives de politiques publiques en matière d'encadrement et d'appui au développement de la PME.

Noredine Izouaouen



Présentation du programme PAC PME : **180 millions de dinars dégagés pour une durée de 24 mois**

15 mars 2016

Sur la base de l'évaluation des résultats des programmes d'appui de l'UE au PME (2002 à 2007 et 2009 à 2014), le Gouvernement algérien et l'UE ont décidé de mettre en place le Programme PAC PME, capitalisation des acquis des programmes Algérie/UE-PME I et PME -II.

L'origine des ressources de financements du PAC PME estimées à 180 millions de dinars pour une durée de 24 mois, est collectée des contributions des entreprises bénéficiaires de l'appui des deux programmes de l'UE, a indiqué hier à Alger, lors d'une journée consacrée à la présentation du nouveau programme PAC PME, Abdelghani Mebarek, DG des PME et PMI au ministère de l'Industrie et des mines et de préciser qu'une enquête/étude sera lancée avant même le

lancement de ce programme. Il s'agit, selon lui, d'une étude pour recueillir les besoins spécifiques des PME et les résoudre plus tard dans le cadre du PAC PME.

Cette étude se basera sur un questionnaire personnalisé par PME qui sera transmis après une visite des PME par des experts et un entretien avec les dirigeants pour des renseignements utiles et suffisants du questionnaire. Le programme, souligne l'intervenant, continuera jusqu'à l'épuisement des ressources existantes.

Le directeur du nouveau programme, Abdelkader Ould Slimane, pour sa part, a indiqué que le PAC PME est destiné à porter un regard rétrospectif et prospectif de la PME. Il s'agit, selon lui, d'un instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des Appuis des Programmes PME I et PME II et d'organisation des PME bénéficiaires par filière, pour une dissémination des bonnes pratiques.

Il dira également que le Cap-PME intervient en tant qu'instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des Appuis et de renforcement des filières industrielles et d'autre part, à la sensibilisation des participants, PME, institutionnels privés et publics, aux nouvelles perspectives de politiques publiques en matière d'encadrement et d'appui au développement de la PME.

Notons que dans le cadre du processus d'ouverture économique et d'intégration progressive de l'Algérie à la zone de libre échange avec l'Union européenne, conscient de l'importance de la contribution des PME dans la structuration de l'économie, de la dynamique sociale et de l'emploi, le Gouvernement algérien a entrepris, depuis le début des années 2000, plusieurs politiques de réforme et a mis en place différents instruments d'appui aux secteurs des PME. L'Union européenne a soutenu ce processus à travers le financement d'un premier projet pilote EDPME-Programme d'Appui au Développement de la PME, appelé ici PME I, destiné à appuyer la mise à niveau et améliorer la compétitivité du secteur des PME privées pour qu'il contribue pour une part plus importante à la croissance économique et sociale de l'Algérie.

Dans un souci de consolidation des acquis des Programmes de Coopération PME I et PME II, les autorités de tutelle -Ministère de l'Industrie et des Mines et la Délégation de l'Union européenne en Algérie, avaient signé, le 2 février 2015, un Mémoire d'utilisation des reliquats des Fonds issus des Programmes PME I et PME II.

Wahida Oumessaoud

Le PAC-PME présenté aux opérateurs

mardi 15 mars 2016 à 19:33

Source de l'article : Leconews.com

Avec un budget de 180 millions de dinars pour une période de 24 mois, le programme Cap-PME, qui s'adresse en particulier aux entreprises bénéficiaires des Programmes PME I et PME II ayant engagé des plans de modernisation et relevant d'un certain nombre de filières cibles, a été présenté aujourd'hui à Alger.

Intervenant lors de cet évènement, Abdelghani Mebarek, directeur général des PME au ministère de l'Industrie et des Mines a indiqué, à propos du nouveau programme d'appui au profil des PME, qu'une enquête/étude sera lancée avant même le démarrage de ce programme. Il s'agit d'une étude pour recueillir les besoins spécifiques des PME et les résoudre plus tard dans le cadre du PAC PME. Cette étude sera basée sur un questionnaire personnalisé par PME qui sera transmis, après une visite de ces entités par des experts, entretien avec les dirigeants pour des renseignements utiles et suffisants du questionnaire. Le programme, souligne l'intervenant, se poursuivra jusqu'à l'épuisement des ressources existantes.

Pour sa part le représentant de la Délégation européenne, Amr Aouidef a précisé que l'origine du financement de ce nouveau programme est issue des reliquats des deux précédents (2002-2009 -2014). «L'origine des ressources de financements du PAC PME est issu des contributions des entreprises bénéficiaires de l'appui des 2 programmes de l'UE», a-t-il expliqué.

Quant au directeur du nouveau programme Abdelkader Ould Slimane, il a indiqué que le PAC PME est destiné à porter un regard rétrospectif et prospectif de la PME. Il s'agit, selon lui, d'un instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des Appuis des Programmes PME I et PME II, et d'organisation des PME bénéficiaires par filière pour une dissémination des bonnes pratiques.

Lors des débats, les différents représentants d'associations professionnelle ont soulevé plusieurs manques dans ces programmes, à commencer par la lenteur des procédures, du démarrage des missions. Le problème du transfert des techniques pour les ressources humaines nationales et le

non aboutissement des programmes d'appui en dehors le secteur de l'agroalimentaire ont été évoqués

Le Cap-PME, soulignons-le, intervient en tant qu'instrument d'évaluation, de capitalisation, de consolidation des appuis et de renforcement des filières industrielles et d'autre part, à la sensibilisation des participants, PME, institutionnels privés et publics, aux nouvelles perspectives de politiques publiques en matière d'encadrement et d'appui au développement de la PME.